

CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 29 décembre 2023

Myria Asset
Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Nanterre 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM Maître	15
Rapport certifié du commissaire aux comptes	17

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 29 décembre 2023**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes

Gestionnaire financier par délégation : CANDRIAM

Agréé par la CSSF le 1er Avril 2004 en tant que société de gestion d'OPCVM sous le numéro S00000626 et inscrite depuis le 3 juillet 2014 en tant qu'AIFM sous le numéro A00000634
Siège social : SERENITY – Bloc B /19-21 route d'Arlon / L-8009 Strassen (Grand-Duché de Luxembourg)

La gestion financière est assurée directement par CANDRIAM et/ou par une ou plusieurs de ses succursales et notamment : .

Candriam – Succursale Française

40, rue Washington 75408 Paris Cedex 08

Candriam – Belgian Branch

Avenue des Arts 58 / 1000 Brussels (Belgique)

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge – France
Adresse postale : 12, place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge CEDEX - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge – France
Adresse postale : 12, place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge CEDEX - France

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Monsieur Amaury COUPLEZ

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- part F EUR : FR0010241620
- part I EUR : FR0011498732
- part C EUR : FR0010234963
- Part M EUR : FR0010234948

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : Fonds de multigestion alternative

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du FCP est la recherche d'un gain absolu et d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice de référence propre à chacune des différentes catégories de parts (€STR Capitalisé SARON Capitalisé) sur une période de 4 ans principalement par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement mettant en oeuvre des stratégies de gestion alternatives.

Le gérant ne peut contracter d'obligation de résultats. L'objectif mentionné est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché de la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indice retenu ne prend pas explicitement en compte de critères de durabilité

- pour les parts C EUR, F EUR, I EUR, K EUR et M EUR : €STR Capitalisé Il représente le taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunts au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro.

Il est fourni par European Money Markets Institute qui est une entité enregistrée auprès de l'AEMF conformément aux dispositions de l'article 34 du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement et modifiant les directives 2008/48/CE et 2014/17/UE et le règlement (UE) n°596/2014.

Il est disponible sur le site Internet <https://www.emmi-benchmarks.eu>.

- pour les parts F CHF H : SARON Capitalisé. Il représente le taux d'intérêt au jour le jour du marché du financement garanti en francs suisses (CHF).

Il est fourni par SIX Financial Market Supervisory Authority enregistrée auprès de l'AEMF conformément aux dispositions de l'article 33 du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement et modifiant les directives 2008/48/CE et 2014/17/UE et le règlement (UE) n°596/2014.

Il est disponible sur le site Internet <https://www.six-group.com/en/products-services/the-swiss-stock-exchange/market-data/indices/swiss-reference-rates.html>.

La Société de Gestion délégataire a mis en place des plans écrits et solides qui couvrent les hypothèses dans lesquelles l'indice de référence n'est plus publié ou en cas de modification substantielle dans sa composition. La Société de Gestion délégataire, sur base de ces plans et si cela semble approprié, choisira un autre indice de référence. Tout changement d'indice de référence sera pris en compte dans le prospectus qui sera modifié à cet effet. Ces plans sont disponibles, sur demande, au siège social de la Société de Gestion délégataire.

La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de ces indicateurs.

Le FCP n'est pas un OPC indiciel.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'allocation stratégique globale du portefeuille est la suivante :

Ce fonds est classifié Article 6. du Règlement SFDR, c'est-à-dire qu'il ne prend pas particulièrement en compte une analyse des aspects ESG et plus précisément, le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Les investissements du FCP concernent des OPC ou fonds d'investissement utilisant tous les différents types de gestion alternative (systématique, discrétionnaire, relative value, arbitrage, long/short, etc.) appliqués à toutes classes d'actifs financiers. Les investissements du FCP sont diversifiés, en termes de marchés, de méthodologies de gestion et de gérants. Le FCP ne pourra pas investir plus de 10% de l'actif net dans un seul OPC ou fonds d'investissement sous-jacent de gestion alternative. La gestion est diversifiée et discrétionnaire selon les anticipations du gérant.

Le FCP investit principalement dans des OPC ou fonds d'investissement ayant recours aux stratégies dites « long/short », « arbitrage/relative value », « Global macro » et « CTA ». Le FCP pourra également avoir recours à de nouveaux outils de gestion.

Les stratégies « long/short » (« acheteur/vendeur ») ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte. Part de l'actif : de 0 à 70%.

Les stratégies « arbitrage/relative value » ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc. Part de l'actif : de 0 à 70%.

Les stratégies « Global macro » reposent sur des prises de positions directionnelles sur les marchés actions, taux, devises ou matières premières, motivées par des anticipations macro-économiques au niveau international. Part de l'actif : de 0 à 40%.

Les stratégies « CTA » visent à détecter et exploiter des tendances de marchés (« trend followers »), plus ou moins long terme et plus ou moins diversifiées sur les grands types de marchés. Ces stratégies s'appuient principalement sur l'utilisation des marchés de contrats « futures ». Part de l'actif : de 0% à 40%.

Sélection des sous-jacents

Les OPC ou fonds d'investissement sous-jacents ont pour la plupart les caractéristiques suivantes :

	Fourchette de volatilité moyenne
Long/short actions	8 à 16
Arbitrage/relative value	4 à 12
Global macro	8 à 16
CTA	8 à 25

Les stratégies et les OPC ou fonds d'investissement sous-jacents sont sélectionnés au moyen d'un processus structuré, géré en interne par Candriam. Ce processus s'inscrit en permanence dans l'analyse macro-économique des marchés financiers. Il fait intervenir des critères quantitatifs et qualitatifs dans la sélection des stratégies et des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents.

A la fois pour les investissements gérés en direct et/ou les fonds sous-jacents, le fonds ne prend pas systématiquement en compte les principaux impacts négatifs sur la durabilité pour l'une ou l'autre des possibles raisons suivantes :

- Tout ou partie des entreprises émettrices ne fournissent pas suffisamment de données PAI,
- L'élément PAI n'est pas considéré comme un élément prédominant dans le processus d'investissement du fonds,
- Le fonds utilise des produits dérivés pour lesquels le traitement des éléments PAI n'est pas encore défini et normalisé".
- Les fonds sous-jacents peuvent ne pas prendre en compte les principales incidences négatives sur la durabilité telles que définies par la Société de Gestion et/ou le délégataire.

Alignement sur la taxonomie

Pour les fonds n'ayant pas d'objectif d'investissement durable et qui ne promeuvent pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour obtenir plus d'information, merci de consulter le code de transparence sur le site de la Société de Gestion délégataire :

<https://www.candriam.com/en/private/market-insights/sri-publications/#transparency>

INFORMATION RELATIVES AU REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Il ne promeut aucun investissement durable : ni d'objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans la stratégie d'investissement et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité. La stratégie de gestion de ce fonds est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Risques portant sur les actifs sous-jacents :

➤ **Risque de marché**

Le risque lié à une baisse généralisée des marchés financiers, actions et/ou obligataires. Il peut engendrer par conséquent une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de crédit**

Le risque lié à une détérioration de la capacité pour un débiteur de faire face à ses engagements. Cette catégorie de risque peut affecter certaines stratégies de gestion alternatives ou classiques auxquelles le FCP a recours (trading obligations directionnelles, trading de crédit, trading sur obligations convertibles, etc.).

➤ **Risque de taux**

Le risque lié à des variations du niveau des taux d'intérêt. Cette catégorie de risque peut affecter la plupart des stratégies directionnelles ou de trading (appliquées à des instruments de taux, obligations en particulier) que le FCP utilise. L'exposition pourra s'effectuer sur des titres de toute zone géographique, de tout rating, de tout secteur ou quel que soit leurs encours.

➤ **Risque de volatilité**

Le risque lié à une variation de la volatilité des marchés financiers. Ce risque concerne principalement les OPC ou fonds d'investissement sous-jacents du FCP ayant recours à des stratégies directionnelles ou d'arbitrage. Certaines stratégies tirent néanmoins profit d'une volatilité élevée, telle que celle d'arbitrage sur obligations convertibles.

➤ **Risque lié aux stratégies de gestion**

Les stratégies de gestion alternatives sont des techniques consistant à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces prises de position (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses par exemple), la valeur liquidative de ces OPCVM, FIA ou fonds d'investissement pourra baisser.

➤ **Risques liés à l'existence, sur les OPCVM, les FIA ou fonds d'investissement de gestion alternative, de règles de dispersion des risques souples et d'effets de levier significatifs** du fait d'un recours potentiellement intensif aux emprunts ou d'instruments financiers à terme.

➤ **Risque lié aux OPC ou fonds d'investissement sous - jacents**

Le risque lié à la difficulté que pourrait avoir le gérant du FCP à céder l'ensemble des OPC ou fonds d'investissement de droit étranger sous-jacents à un prix défavorable ou en payant des frais élevés en raison d'une sortie prématurée.

Il est par ailleurs recommandé aux porteurs de parts d'être vigilants sur les conditions de rachat de leurs parts. En effet un certain délai (voir rubrique « conditions de souscriptions et rachats ») s'écoulera entre la date de demande de rachat et l'exécution de cette demande. Dans cet intervalle, la valeur du FCP peut baisser. Ce produit est destiné à des investisseurs qui ne requièrent pas une liquidité immédiate de leur placement

Risques portant sur le FCP :

➤ **Risque de performance**

Le risque que l'objectif de performance du FCP, donné à titre indicatif, ne soit pas atteint. Les choix d'investissement sont en effet à la discrétion du gérant. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas investi sur les marchés, les stratégies ou dans les OPC ou fonds d'investissement les plus performants.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué, le FCP ne bénéficiant d'aucune garantie ni protection. Ce risque se matérialise par une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

➤ **Risque de change**

Le risque lié aux fluctuations des taux de change. L'investisseur est exposé, directement ou indirectement, au risque de change, mais la société de gestion déléataire se réserve la possibilité de procéder à des couvertures de change.

Risque de change sur les parts en devises autres que l'euro : en vue de tendre à une couverture systématique et totale de l'exposition au risque de change spécifique aux catégories de parts libellées en devises autres que la devise de référence du portefeuille du FCP, le gérant aura recours à des instruments financiers à terme. Cette couverture est assurée au moyen d'instruments financiers réduisant au minimum l'impact des opérations de couverture sur les autres catégories de parts de FCP.

➤ **Risque de surexposition du FCP**

Le FCP pourra avoir recours à des effets de levier. Une exposition globale maximale de 125% de l'actif pourra être maintenue. Il est possible que la valeur liquidative du FCP puisse baisser de façon plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Pour tous les types de risque indiqués ci-dessus, leur matérialisation se traduirait par une baisse possible de la valeur liquidative.

➤ **Risque de modification de l'indice de référence par le fournisseur de cet indice**

L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'entière discrétion du fournisseur d'indice de référence de décider et ainsi de modifier les caractéristiques de l'indice de référence concerné pour lequel il agit en tant que sponsor. Selon les termes du contrat de licence, un fournisseur d'indices peut ne pas être tenu de fournir aux détenteurs de licence qui utilisent l'indice de référence concerné un préavis suffisant de toute modification apportée à cet indice de référence. En conséquence, la Société de Gestion ne sera pas nécessairement en mesure d'informer à l'avance les porteurs de parts du fonds des changements apportés aux caractéristiques de l'indice de référence concerné par le fournisseur d'indice.

➤ **Risque en matière de durabilité**

Le risque de durabilité fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille.

Les risques de durabilité peuvent être subdivisés en 3 catégories :

- Environnemental : des événements environnementaux peuvent créer des risques physiques pour les entreprises du portefeuille. Ces événements pourraient par exemple découler des conséquences du changement climatique, de la perte de biodiversité, du changement de la chimie des océans, etc. Outre les risques physiques, les entreprises pourraient aussi être impactées négativement par des mesures d'atténuation adoptées en vue de faire face aux risques environnementaux. Ces risques d'atténuation impacteront différemment les entreprises selon leur exposition aux risques susmentionnés et leur adaptation à ceux-ci.
- Social : renvoie aux facteurs de risque liés au capital humain, à la chaîne d'approvisionnement et à la façon dont les entreprises gèrent leur impact sur la société. Les questions relatives à l'égalité des genres, aux politiques de rémunération, à la santé et la sécurité et aux risques associés aux conditions de travail en général relèvent de la dimension sociale. Les risques de violation des droits humains ou des droits du travail au sein de la chaîne d'approvisionnement font également partie de la dimension sociale.
- De gouvernance : Ces aspects sont liés aux structures de gouvernance telles que l'indépendance du conseil d'administration, les structures de gestion, les relations avec les travailleurs, la rémunération et la conformité ou les pratiques fiscales. Les risques liés à la gouvernance ont comme point commun qu'ils proviennent d'un défaut de surveillance de l'entreprise et/ou de l'absence d'incitant poussant la direction de l'entreprise à faire respecter des normes élevées en matière de gouvernance.

Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes. Si un événement imprévu survient chez un émetteur spécifique tel qu'une grève du personnel, ou plus généralement une catastrophe environnementale, cet événement peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille. Par ailleurs, les émetteurs adaptant leurs activités et/ou politiques peuvent être moins exposés au risque de durabilité.

Afin de gérer l'exposition au risque, les mesures d'atténuation peuvent être les suivantes :

- exclusion d'activités ou d'émetteurs controversés
- exclusion d'émetteurs sur la base de critères durables
- intégration des risques de durabilité dans la sélection des émetteurs ou le poids des émetteurs dans le portefeuille
- engagement et saine gestion des émetteurs

Le cas échéant, ces mesures d'atténuation sont décrites dans la section du prospectus consacrée à la politique d'investissement du fonds

GARANTIE OU PROTECTION

Non applicable

Le FCP est régi par les lois et règlements applicables aux organismes de placement collectifs. Les principaux droits et obligations des porteurs sont indiqués dans la documentation réglementaire de l'OPC.

Tout litige lié à l'investissement dans l'OPC est soumis au droit français et à la compétence des juridictions françaises.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP pourra aussi occasionnellement et à titre accessoire investir directement dans des valeurs mobilières françaises ou internationales, pour faire face ponctuellement à une insuffisance d'opportunités d'investissement dans des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement correspondant aux objectifs de gestion du FCP.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP pourra aussi occasionnellement et à titre accessoire investir directement dans des obligations et autres titres de créances, de toute zone géographique, de tout rating, de tout secteur, de toute capitalisation et dont l'utilisation est cohérente avec ses objectifs de gestion, pour faire face ponctuellement à une insuffisance d'opportunités d'investissement dans des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement correspondant aux objectifs de gestion du FCP.

Actions et parts d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger

- jusqu'à la totalité de son actif en parts ou actions d'OPCVM, de droit français ou européen, relevant de la directive 2009/65/CE,
- jusqu'à la totalité de son actif net en parts ou actions de FIA de droit français,
- jusqu'à la totalité de son actif net en parts ou actions de FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou de fonds d'investissement de droit étranger répondant aux critères fixés par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.
- jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou fonds d'investissement eux-mêmes investis à plus de 10% en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement ou en parts ou actions de fonds d'investissement de droit étranger ne respectant pas les critères fixés par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le FCP pourra investir dans des OPCVM, des FIA ou des fonds d'investissement, de droit français ou étrangers, gérés (en direct ou par délégation) ou conseillés, par une des entités du groupe Candriam.

➤ **Les instruments dérivés**

Afin de poursuivre l'objectif de gestion, le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers.

Le gérant pourra avoir recours, entre autres, aux instruments suivants : contrats à terme sur devises, options d'achat ou de vente sur indices actions ou produits de taux, contrats « futures », etc. Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

La somme des engagements nets résultant de ces opérations peut représenter jusqu'à 125% de son actif net.

En vue de couvrir le portefeuille, partiellement ou en totalité, le gérant pourra prendre des positions ayant recours aux instruments précédemment cités.

En vue de tendre à une couverture systématique et totale de l'exposition au risque de change des catégories de parts libellées en devises autres que la devise de référence du portefeuille du FCP, le gérant aura recours à des instruments financiers à terme. Cette couverture est assurée au moyen d'instruments financiers réduisant au minimum l'impact des opérations de couverture sur les autres catégories de parts du FCP.

En vue d'exposer le portefeuille, en cohérence avec l'objectif de gestion, le gérant pourra avoir recours aux mêmes instruments à titre accessoire et en complément des stratégies utilisées par les

OPCVM, les FIA et fonds d'investissement sous-jacents, sans qu'ils ne modifient significativement le niveau de risque ou l'orientation de gestion du portefeuille.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Aucun en tant que tel mais les OPCVM, les FIA et fonds d'investissement dans lesquels le FCP investira sont susceptibles d'avoir recours à leur niveau à des instruments dérivés

➤ **Les dépôts**

Occasionnellement, selon les liquidités disponibles et le calendrier probable de ses investissements, le FCP est susceptible de recourir à des dépôts, en lieu et place de placements dans des OPC monétaires, afin d'optimiser la gestion de ses liquidités.

➤ **Les emprunts d'espèces**

10% maximum de l'actif, conformément à la réglementation, soit pour fournir une liquidité supplémentaire à l'occasion de rachats, soit pour faire face à des décalages de trésorerie à l'occasion de souscriptions.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2023.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2023, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2023 : 13, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2023 : 1 097 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 685 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 411 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 885 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 211 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux / Montant TTC* maximum
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	Part C EUR : 1,40% Part F EUR : 1,70% Part K EUR : 0,80% Part I EUR : 1% Part M EUR : 0,10% Part F CHF H : 1,70%
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	3% net des rétrocessions maximums en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais indirects variables liées à la performance des OPC sous-jacents.
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	5% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur de référence qui se compose d'un high water mark et d'un hurdle (cf ci-dessous). Néant pour les parts I EUR et M EUR

*La Société de Gestion n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

Les frais de gestion seront directement comptabilisés et pris en compte dans le calcul de la VL. Sont pris en compte les frais du gestionnaire, les frais du dépositaire, les honoraires de commissaires aux comptes et les autres frais administratifs.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds maître au titre de l'exercice clos au 29/12/2023 est de

Part M : FR0010234948 : 1,79%

Et se décompose comme suit :

- 0,10% de frais de gestion propres
- 1,68% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître
- 0,01% de commission de mouvement

Part C FR0010234963 : 3,09%

Et se décompose comme suit :

- 1,40% de frais de gestion propres
- 1,68% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître
- 0,01% de commission de mouvement

Part F FR0010241620 : 3,39%

Et se décompose comme suit :

- 1,70% de frais de gestion propres
- 1,68% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître
- 0,01% de commission de mouvement

Part I FR0011498732 : 2,69%

Et se décompose comme suit :

- 1,00% de frais de gestion propres
- 1,68% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître
- 0,01% de commission de mouvement

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Candriam sélectionne les intermédiaires pour les grandes classes d'instruments financiers (obligations, actions, produits dérivés), auprès desquels elle transmet des ordres pour exécution. Cette sélection s'effectue notamment sur base de la politique d'exécution de l'intermédiaire et ce dans le respect de la « Politique de sélection des intermédiaires financiers, auprès desquels Candriam transmet des ordres pour exécution pour le compte des OPC qu'elle gère ».

Les facteurs d'exécution pris en compte sont notamment: le prix, le coût, la rapidité, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre.

En application de la procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers et des contreparties et sur base d'une demande émanant du gérant, le Comité Broker (« Broker Review ») de Candriam valide ou refuse toute demande de nouvel intermédiaire financier.

Ainsi, en application de cette politique, une liste par type d'instruments (actions, taux, monétaires, dérivés) des brokers autorisés et une liste des contreparties autorisées sont maintenues.

Par ailleurs, périodiquement, dans le cadre de la "Broker Review", est passée en revue la liste des brokers agréés afin de les évaluer selon plusieurs filtres et d'y apporter toute modification utile et nécessaire.

Par ailleurs la société de gestion ou le délégataire perçoit aucune commission en nature.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global du FCP est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté autour de 110% de son actif net, pouvant temporairement dépasser ce seuil en cas de valorisation des marchés d'actions.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le Conseil de surveillance de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCES DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

LE POURCENTAGE D'EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS S'ÉLÈVE À :

Pourcentage des actifs du Fonds faisant l'objet d'un traitement particulier en raison de leur nature non-liquide

Profil de risque des fonds

NOM	DOMICILE	STATUT JURIDIQUE	AIFM BRUT 29/12/2023	ENGAGEMENT AIFM 29/12/2023
Candriam MM Multistrategies	France	AIF	121.12%	100.00%

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« Candriam MM Multi Strategies »

LE RAPPORT DE GESTION **JANVIER 2023 - DECEMBRE 2023**

Le fonds Candriam MM Multi Strategies est classé sous article 6 du règlement SFDR. Il n'intègre pas systématiquement les caractéristiques ESG dans son cadre de gestion. Néanmoins, les risques de durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement par la politique d'exclusion de Candriam qui exclut certaines activités controversées.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union Européenne en matière d'activités.

Après une réévaluation rapide et violente des primes de risque des actifs au cours de l'année 2022, l'environnement de marché au cours des 12 derniers mois se terminant en décembre 2023 peut être qualifié de relativement bénin par rapport aux attentes des investisseurs à l'aube de l'année 2023. Les prévisions consensuelles d'un atterrissage brutal de l'économie ne se sont pas concrétisées, en particulier aux États-Unis où la vigueur de la consommation privée a contribué à la résilience de l'économie. Du côté du Fixed Income, alors que les taux à court terme sont restés fortement ancrés aux programmes de resserrement des banques centrales, les taux à long terme ont été volatils au cours de l'année écoulée. D'une part, l'inflation et la croissance économique ralentissaient progressivement et pointaient dans la bonne direction, mais d'autre part, les données sur l'emploi et les niveaux de consommation privée restaient élevés.

Le premier trimestre 2023 a été tendu, les investisseurs souhaitant voir au-delà des incertitudes actuelles concernant les projections de croissance économique et de bénéfices. Cette situation a conduit à une dynamique de marché où les actifs à durée longue, ont surperformé les secteurs cycliques tels que l'énergie, les services financiers et les matériaux. Curieusement, bien que le trimestre ait été très difficile et volatil, la chute des rendements souverains, a semblé être la seule trace dans les valorisations des actifs financiers que nous étions proches d'une crise systémique bancaire. En mars, nous avons réussi à atténuer la volatilité du marché et à limiter la baisse. Nos plus grands détracteurs au cours de la période ont été les stratégies négativement affectées par l'important rallye sur les émissions souveraines. Malgré l'effondrement de plusieurs banques aux États-Unis et la mise en place de lignes de liquidités d'urgence pour assurer la stabilité financière, les marchés d'actions se sont redressés. Malgré une faible génération d'alpha dans l'ensemble du secteur, le fonds a fait preuve d'une forte résilience au cours du trimestre générant une performance légèrement négative.

Au cours du premier semestre, on peut dire que les "bulls" ont pris le dessus sur les "bears". Malgré l'apparition d'une crise bancaire et les nombreux défis politiques et économiques à venir, la volatilité du marché est restée modérée grâce à la résistance de l'économie américaine. Bien que l'économie mondiale continue d'indiquer un ralentissement, la résistance du consommateur américain a permis d'étayer le scénario d'un atterrissage en douceur. Toutes ces incertitudes ont contribué à un environnement de marché relativement nerveux où l'inflation pointe dans la bonne direction mais ne diminue pas assez vite, où l'économie ralentit mais pas autant que prévu. Les stratégies axées sur l'alpha ont continué d'éprouver des difficultés à surperformer dans un marché relativement directionnel et peu discriminant. Le fonds a généré une performance positive mais modérée au cours du trimestre, grâce aux contributions positives des allocations long short equity, des stratégies quantitatives et des marchés émergents.

Au cours du troisième trimestre, toutes les stratégies, à l'exception d'une seule, les marchés émergents, ont été positives. Les principaux moteurs de performance ont été les stratégies quantitatives, Long-Short Equity et Fixed Income. Les stratégies quantitatives ont bénéficié de la performance positive des CTA, de l'arbitrage statistique et la volatilité. Les fonds Fixed Income et Macro ont affiché de solides performances positives, profitant de la volatilité ainsi que de la pentification des courbes de rendement américaines et de la tendance actuelle à la hausse des taux. Nos gérants Fixed Income a été en mesure de rattraper son recul du mois de mars et est redevenue positive. La stratégie Long/Short, a été remise sur les rails grâce à la dispersion et à un comportement plus rationnel, à la fois sur les positions longues et shorts. Le troisième trimestre a été solide pour notre stratégie malgré la mauvaise performance du marché des actions et du marché obligataire. Cela souligne une fois de plus notre décorrélation par rapport aux classes d'actifs traditionnelles.

Au cours du quatrième trimestre, le fonds a bénéficié de l'environnement positif des marchés, avec l'espoir d'un scénario "goldilocks" conduisant les marchés d'actions près de leurs plus hauts historiques, tandis que les taux à long terme baissaient rapidement en anticipation d'un grand nombre de réductions de taux par les banques centrales en 2024, et en particulier par la Fed. Toutes les stratégies ont été orientées à la hausse au cours du Q4 grâce à ce changement général des discours des banquiers centraux : les stratégies Long Short Equity ont bénéficié de ce rallye trimestriel de fin d'année, tandis que les gérants Event Driven ont profité de l'augmentation de l'optimisme mondial. Les gérants Fixed Income Relative and Value et Global Macro se sont également bien comportés en pariant sur la baisse des taux à long terme.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 29 décembre 2023, le fonds a réalisé une performance de :

- part F FR0010241620 : 2,04%
- part C FR0010234963 : 2,34%
- part I EUR FR0011498732 : 2,75%
- part M FR0010234948 : 3,68%

contre un indice de référence de 3,27%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements de CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES M EUR

Achats	
Nom	Montant en €
LU1569900605/HELIPERFCLEEUR	900 001.95
XFCS00X4FFY6/MASSAR BSUBTR2S0823	510 952.23
IE00BFZ11548/KLS Arete Macr I EUR	306 087.32

Ventes	
Nom	Montant en €
KYG1319E1970/BLACKRCK EUROP H IE	-2 766 396.27
VGG853621537/STRAT FEED-E1.5-LEV	-2 735 268.88
QS0008729558/ALPHADYNE GL RATES	-2 533 357.43
XFCS00X07N13/ZP OFF UTILITY B S1	-2 527 209.87
IE00BG7PPR18/Strat Alp EUR-A-Acc	-2 515 708.65
XFCS00X2FFJ1/PSQUARED SIC EV OP	-2 459 822.53
XFCS00X1H7F9/GEMSSTOCK FD CLASS D	-2 370 172.05
LU0532510137/MLIS ASIA EVENT BC	-2 215 735.56
IE00B3PJ7B28/ORSAY MERG 3 EUR RE	-2 117 401.74
XFCS00X2ENK6/KUVARI C 050319 REST	-1 979 687.72
QS0007946104/PHARO TRADING FUND	-1 928 630.31
XD0124590775/TWO SIGMA A1/BEN	-1 884 283.96
LU0354091901/CANDRIAM MMEA IEURC	-1 881 685.15
KYG9116J1031/TT M/C EUROPE-A	-1 723 528.11
VGG276951248/DISCUS FEEDER-D-STD	-1 542 262.13
XFCS00X3H726/HARV SM CAP OFF S110	-1 480 326.60
IE00BRCJDL54/MAGA SMALL UCITEUR	-1 193 082.44
BMG5713H1108/LYNX 1.5 B NEW ORI D	-1 159 124.95
XD0114805316/TAL CHINA FOCUS FD A	-1 137 159.93
LU1725201203/SCH-CON T EQ-EEUR	-987 370.52
LU1725200817/SCH-CON T EQ-CHC	-969 240.76
XD0180530640/LMR EUR CLE SERIE 2	-647 627.28
LU2090056115/FRANK K2 EL IPFH1C	-294 961.58
QS0008521187/YARAKA S.1 2004	-197 824.36

Rapport certifié du commissaire aux comptes



CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 29 décembre 2023



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES
FONDS DE FONDS ALTERNATIF
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de fonds alternatif CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de fonds alternatif à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « *OPC détenus* » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, décrivant les modalités de valorisation du fonds d'investissement MAPLE LEAF OFFSHORE représentant 0,00 % de l'actif net le 29 décembre 2023. Cette note précise également qu'il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée à brève échéance, ou avec les éventuels recouvrements que le fonds pourrait recevoir.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres de fonds d'investissement étrangers :

Les titres de fonds d'investissement étrangers en portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Nous avons pris connaissance des procédures de collecte des valeurs liquidatives définitives ou, le cas échéant, estimées provenant des administrateurs des fonds d'investissement détenus par votre OPC, utilisées pour la valorisation des fonds d'investissement étrangers et avons vérifié leur prise en compte dans la valorisation du portefeuille. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

En application de la loi, nous vous signalons que notre rapport relatif à un rachat en nature exécuté sur la valeur liquidative du 31 mars 2023 mentionnait les observations suivantes :

« Les actifs transférés au porteur en paiement du rachat correspondent à une quote part des actifs du fonds au 31 mars 2023. Les actifs du fonds sont constitués de parts de fonds d'investissement représentant 91 % de l'actif et de liquidités représentant 9 % de l'actif.

Le rachat du porteur a été payé :

- à hauteur de 23 137 193 en parts de fonds d'investissements.*
- à hauteur de 2 541 659 euros en cash, correspondant à la quote part des actifs du fonds en liquidités.*

Pour 5 lignes de parts de fonds d'investissements transférées dans le cadre du rachat en nature, les délais de préavis des demandes de transfert sur les NAV de mars 2023 n'ont pas été respectés :

IE00B3PJ7B28	ORSAY MERGER ARB EUR 3
QS0007946104	PHARO TRADING CL B S01
XD0180530640	LMR EUR CL.E SERIE 2 RESTRICTED C.
XD0124590775	TWO SIGMA COMP ENH CYM LTD -A1- S.BENCH
XFCS00X07N13	ZP OFFSHORE UTILITY CL B S1

En conséquence, compte tenu des périodicités de valorisation de ces fonds, les transferts effectifs des quatre premières lignes ont été réalisés sur les NAV d'avril 2023 et, celui de la dernière ligne, sur la NAV de juin 2023.

En outre, le transfert des parts du fonds TWO SIGMA COMP ENH CYM LTD A1 n'a pas été réalisé selon les modalités prévues initialement. La société de gestion a procédé au rachat de la quote-part de cette ligne devant être transférée sur la NAV du 28 avril 2023, puis a transféré le cash correspondant, au porteur au mois de mai 2023.

Afin de transférer au porteur ayant racheté ses parts en nature, la performance des fonds d'investissements entre le 31/03/2023 et la date de transferts effectifs, le gestionnaire financier par délégation et la société de gestion ont décidé d'établir une convention de transfert d'actifs entre le porteur ayant bénéficié du rachat en nature, et le fonds CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES. Cette convention permet le transfert du bénéfice économique des cinq fonds listés, dès la date du rachat soit le 31 mars 2023.

Par ailleurs, les parts du fonds MAPLE LEAF OFFSHORE valorisés à 0,00 % de l'actif du fonds CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES le 31 mars 2023 n'ont pas été incluses dans les actifs transférés. Une décote de 100 % est appliquée à la valorisation des parts de ce fonds sur instruction de la société de gestion. S'agissant d'un fonds en liquidation, le transfert d'une partie de la position n'est pas accepté par l'administrateur. Les éventuels recouvrements à venir sur la liquidation du fonds MAPLE LEAF OFFSHORE reviendront donc à CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES ».



CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*


- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.06.26 18:08:31 +0200



BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	12 727 082,05	53 422 837,49
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	12 727 082,05	53 422 837,49
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 249 811,58	14 943 431,09
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	5 680 357,15
Autres organismes non européens	8 477 270,47	32 799 049,25
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	3 114 966,16	18 567 445,54
Opérations de change à terme de devises	3 114 966,16	18 567 445,54
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	300 496,85	2 673 715,09
Liquidités	300 496,85	2 673 715,09
TOTAL DE L'ACTIF	16 142 545,06	74 663 998,12

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 544 334,11	50 977 062,34
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	4 666 133,02	6 547 421,74
Résultat de l'exercice (a,b)	-161 233,98	-442 529,50
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	13 049 233,15	57 081 954,58
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	3 093 311,91	17 582 043,54
Opérations de change à terme de devises	3 078 201,91	17 546 196,05
Autres	15 110,00	35 847,49
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	16 142 545,06	74 663 998,12

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	34 766,97	7 090,18
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	395,67
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	34 766,97	7 485,85
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	833,51
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 366,82	14 623,09
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 366,82	15 456,60
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	32 400,15	-7 970,75
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	322 771,68	681 161,27
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-290 371,53	-689 132,02
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	129 137,55	246 602,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-161 233,98	-442 529,50

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement Elles sont évaluées à la dernière VL connue, éventuellement ajustées, après accord du dépositaire, pour prendre en compte des circonstances spéciales de marché ou un délai dans la publication d'une valorisation. En cas de circonstances exceptionnelles de marché (crise de liquidités, non parution de valeurs liquidatives, suspension temporaire de cotation et de liquidités des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents, ou autres dysfonctionnements graves), la société de gestion peut, après accord du dépositaire, suspendre l'émission et le rachat des parts, ainsi que le calcul de la VL.

Les VL des parts ou actions d'OPCVM, de FIA et de fonds d'investissement peuvent, entre certaines dates de valeurs liquidatives communiquées par le dépositaire ou l'administrateur, être issues d'une estimation effectuée par le gestionnaire de l'OPCVM, du FIA ou du fonds d'investissement.

Le fonds CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES est investi sur une ligne de fonds d'investissement MAPLE LEAF OFFSHORE représentant 0,00 % de l'actif net. Ce fonds est en liquidation depuis décembre 2010. La valeur de ces parts dépend de la liquidation des actifs de son portefeuille et présente donc des incertitudes.

Le fonds MAPLE LEAF OFFSHORE est valorisé à partir des dernières informations disponibles (valeurs liquidatives fournies par les administrateurs ou les gérants des fonds ou à partir d'estimations). Ces valeurs sont corrigées par la société de gestion en fonction de sa connaissance des actifs sous-jacents du fonds, du degré d'illiquidité ou des stratégies mises en œuvre. La société de gestion a décidé par prudence de maintenir la valorisation de cette ligne à 0.

L'évaluation retenue par la société de gestion pour ces titres est inférieure à la valorisation communiquée par le gestionnaire du fonds MAPLE LEAF OFFSHORE à fin décembre 2023. L'écart s'élève à – 263 950 USD soit 1,83 % de l'actif net du fonds CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES au 29 décembre 2023.

En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre la valeur retenue dans l'inventaire, évaluée comme indiqué ci-dessus et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011498740 - Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES K EUR : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0011498732 - Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES I EUR : Taux de frais maximum de 1,00% TTC

FR0010501122 - Part R-CO OPAL MULTI STRATEGIES F CHF H : Taux de frais maximum de 1,70 % TTC

FR0010234948 - Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES M EUR : Taux de frais maximum de 0,10% TTC

FR0010234963 - Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES C EUR : Taux de frais maximum de 1,40% TTC

FR0010241620 - Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES F EUR : Taux de frais maximum de 1,70% TTC

Méthodologie de calcul de la commission de surperformance

La VL de chaque catégorie de parts étant différente, le calcul des commissions de surperformance se fait de manière indépendante au niveau de chaque catégorie de parts et aboutit à des montants différents de commissions.

Le montant de la commission de surperformance est calculé à la même fréquence que le calcul de la VL .

La commission de surperformance est incluse dans le calcul de la VL.

Si la VL servant de base au calcul de la commission, à savoir la VL après commission de surperformance sur rachats mais hors commission de surperformance relative aux parts encore en circulation, est supérieure aux deux composants de l'Indicateur de Référence (HWM et Hurdle), une surperformance est constatée.

La plus petite de ces deux surperformances sert de base de calcul à la provision d'une commission de surperformance à concurrence du taux de provisionnement de cette surperformance tel que repris dans le tableau ci-dessus (le « Taux de provisionnement »).

En cas de sous-performance vis-à-vis de l'un des deux composants de l'Indicateur de Référence, une reprise de commission de surperformance est effectuée à concurrence du Taux de Provisionnement de cette sous-performance.

La provision comptable de la commission de surperformance ne sera néanmoins jamais négative.

Lorsqu'un ajustement de dilution est appliqué à la VL, il est exclu du calcul de la commission de surperformance.

Dans l'hypothèse de catégories de parts donnant droit à distribution, les éventuelles distributions de dividendes n'ont pas d'impact sur la commission de surperformance de la catégorie de parts.

Pour chaque catégorie de parts libellée dans la devise du fonds, les commissions de surperformance sont calculées dans cette devise, alors que pour les catégories de parts libellées dans une autre devise, qu'elles soient couvertes ou non couvertes en change, les commissions de surperformance seront calculées dans la devise de la catégorie de parts.

Période de Référence

La période de référence correspond à la totalité de la durée de vie du fonds ou le cas échéant de la catégorie de parts.

La commission de surperformance est déterminée en général au titre de chaque période de 12 mois correspondant à l'exercice social.

Cristallisation

Toute commission de surperformance positive est cristallisée, c'est-à-dire est payable à la Société de Gestion :

- à la fin de chaque exercice social. Cependant en cas d'activation ou de ré-activation d'une part, la première cristallisation des commissions de surperformance concernant cette catégorie de parts ne pourra s'effectuer (hors rachats) qu'à la fin de l'exercice social suivant celui durant lequel la part a été (ré-)activée.
- lors de chaque rachat net constaté à chaque calcul de VL au prorata du nombre de parts rachetées. Dans ce cas, la provision de commission de surperformance sera diminuée du montant ainsi cristallisé ;
- lors de la clôture éventuelle d'une catégorie de parts au cours d'un exercice social.

De plus et conformément à la réglementation, une commission de surperformance pourra être cristallisée :

- en cas de fusion/liquidation du fonds / catégorie de parts en cours de période de référence ;
- en cas de changement de mécanisme de surperformance

Rattrapage des performances négatives

En cas de performance négative enregistrée au cours d'un exercice social, la sous-performance sera reportée sur l'exercice social suivant. Le HWM restera alors identique à celui de l'exercice social précédent.

Le hurdle quant à lui est réinitialisé à chaque début d'exercice social, indépendamment du fait qu'une commission de surperformance ait été cristallisée ou non

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES M EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	57 081 954,58	118 904 720,38
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	182 927,93	9 847,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-44 080 864,81	-59 434 300,58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 776 247,63	15 773 691,16
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 088 175,02	-3 534 239,39
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 453 252,99	50 039,95
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-288 319,28	-3 692 029,60
Frais de transactions	-1 482,00	-543,60
Différences de change	-1 281 449,59	2 898 127,24
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-8 414 487,75	-13 204 226,16
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	4 064 188,98	12 478 676,73
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-12 478 676,73	-25 682 902,89
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-290 371,53	-689 132,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	13 049 233,15	57 081 954,58

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 496,85	2,30
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	300 496,85	2,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 098 118,23	23,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	4 830,04	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	252,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	3 073 371,65	23,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	4 830,04
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	3 110 136,12
TOTAL DES CRÉANCES		3 114 966,16
DETTES		
	Vente à terme de devise	3 073 371,65
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	4 830,26
	Frais de gestion fixe	14 656,20
	Autres dettes	453,80
TOTAL DES DETTES		3 093 311,91
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		21 654,25

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES C EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-5 144,651	-7 297 001,38
Solde net des souscriptions/rachats	-5 144,651	-7 297 001,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 233,899	
Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES F EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	341,910	182 927,93
Parts rachetées durant l'exercice	-6 068,728	-3 261 149,58
Solde net des souscriptions/rachats	-5 726,818	-3 078 221,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 138,739	
Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES I EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-5 974,485	-7 169 071,53
Solde net des souscriptions/rachats	-5 974,485	-7 169 071,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	32,853	
Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES M EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-15 759,900	-26 353 642,32
Solde net des souscriptions/rachats	-15 759,900	-26 353 642,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	519,299	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES C EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	899,99
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	899,99
Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES F EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	36 179,13
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	36 179,13
Part CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES M EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	182 856,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	107 308,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	24 660,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES M EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 492,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-161 233,98	-442 529,50
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-161 233,98	-442 529,50

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-93 388,79	-210 437,17
Total	-93 388,79	-210 437,17

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-67 873,46	-129 159,46
Total	-67 873,46	-129 159,46

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-341,54	-74 096,30
Total	-341,54	-74 096,30

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES M EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	369,81	-28 836,57
Total	369,81	-28 836,57

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 666 133,02	6 547 421,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 666 133,02	6 547 421,74

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 727 312,55	1 699 226,79
Total	2 727 312,55	1 699 226,79

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 601 096,04	858 946,78
Total	1 601 096,04	858 946,78

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14 614,44	837 161,47
Total	14 614,44	837 161,47

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES M EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	323 109,99	3 152 086,70
Total	323 109,99	3 152 086,70

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	87 632 512,56	125 927 688,92	118 904 720,38	57 081 954,58	13 049 233,15
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES C EUR en EUR					
Actif net	18 660 766,27	14 382 073,55	15 797 782,84	14 779 067,30	7 627 700,99
Nombre de titres	13 339,973	9 638,895	10 730,295	10 378,550	5 233,899
Valeur liquidative unitaire	1 398,86	1 492,08	1 472,25	1 424,00	1 457,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	108,39	32,35	-47,45	163,72	521,08
Capitalisation unitaire sur résultat	-19,68	-24,47	-21,54	-20,27	-17,84
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES F EUR en EUR					
Actif net	10 791 796,71	9 933 068,94	9 215 857,51	7 462 349,80	4 469 446,13
Nombre de titres	20 231,634	17 509,763	16 512,776	13 865,557	8 138,739
Valeur liquidative unitaire	533,41	567,28	558,10	538,19	549,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	41,38	12,12	-18,03	61,94	196,72
Capitalisation unitaire sur résultat	-8,94	-10,86	-9,85	-9,31	-8,33
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES I EUR en EUR					
Actif net	20 764 372,91	19 751 689,19	14 444 965,73	7 292 102,75	40 976,64
Nombre de titres	17 678,954	15 654,599	11 556,045	6 007,338	32,853
Valeur liquidative unitaire	1 174,52	1 261,71	1 249,99	1 213,86	1 247,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	90,79	27,38	-40,19	139,35	444,84
Capitalisation unitaire sur résultat	-11,54	-12,03	-13,07	-12,33	-10,39
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES K EUR en EUR					
Actif net	36 373 040,90	39 019 110,82	38 735 111,56	0,00	0,00
Nombre de titres	30 944,629	30 944,629	30 944,629	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 175,42	1 260,93	1 251,75	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	90,80	27,37	-40,12	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-10,27	-13,82	-10,52	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES M EUR en EUR					
Actif net	991 841,00	42 841 746,42	40 711 002,74	27 548 434,73	911 109,39
Nombre de titres	622,320	24 798,749	23 573,299	16 279,199	519,299
Valeur liquidative unitaire	1 593,77	1 727,57	1 726,99	1 692,24	1 754,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	122,62	37,55	-55,07	193,62	622,20
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,56	-1,77	-2,20	-1,77	0,71
Parts R-CO OPAL MULTI STRATEGIES F CHF H en CHF					
Actif net en CHF	55 105,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	509,579	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire en CHF	108,13	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	101,31	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-1,99	0,00	0,00	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ORSAY MERGER ARB EUR 3	EUR	380,26	963 190,97	7,39
TOTAL FRANCE			963 190,97	7,39
IRLANDE				
Alpine Merger Arbitrage Fund A EUR Acc	EUR	0,004	0,42	0,00
KLS Arete Macro Fund Class I EUR ACC	EUR	2 685	312 939,44	2,40
MAGA SMALLER COS UCITS FD-EU	EUR	4 833,88	795 221,60	6,09
TOTAL IRLANDE			1 108 161,46	8,49
LUXEMBOURG				
FRANKLIN K2 ELECTRON GLOBAL UCITS FUND I PF H1 CAP	EUR	38 670	536 352,90	4,11
HELIUM FD PERFORMANCE CLASSE E EUR	EUR	758,672	923 269,68	7,07
SCHRODER GAIA CONT T EQ-EEUR	EUR	5 556,01	718 836,57	5,51
TOTAL LUXEMBOURG			2 178 459,15	16,69
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
			4 249 811,58	32,57
Autres organismes non européens				
BERMUDES				
LYNX 1.5 B NEW ORIG SIE D	EUR	152,293	429 961,29	3,29
TOTAL BERMUDES			429 961,29	3,29
ILES CAIMANS				
BLACKROCK EUROPEAN HEDGE I EUR	EUR	2 405,474	1 106 277,49	8,48
GEMSSTOCK FD CLASS D EUR R S1	EUR	4 980,63	806 700,04	6,18
HARVEST SM CAP OFF S 1 10	USD	348,05	1 389 280,91	10,65
LMR EUR CL.E SERIE 2 RESTRICTED C.	EUR	1 919,3347	425 356,92	3,26
MAPLE LEAF OFFS.PRIV.INV CL-C- RES S.1	USD	118,1956	0,00	0,00
MASSAR MAC CO B SUBTR 2 S.0823	USD	561	532 014,23	4,08
TAL CHINA FOCUS FUND A NI	USD	899,072	455 945,44	3,49
YARAKA FUND -A- USD S.1 2004	USD	25,356	235 590,79	1,80
ZP OFFSHORE UTILITY CL B S1	USD	184,996439	485 286,86	3,72
TOTAL ILES CAIMANS			5 436 452,68	41,66
ILES VIERGES BRITANNIQUES				
DISCUS FEEDER-D-STD LEV-EUR-FD	EUR	269,4835	700 837,65	5,37
STRATUS FEEDER LTD -E1.5-EUR ONE AND A HALF LEVERAGE	EUR	368,5385	1 070 276,34	8,20
TOTAL ILES VIERGES BRITANNIQUES			1 771 113,99	13,57
LUXEMBOURG				
ALPHADYNE GL CL 1 A EUR S1	EUR	279,410005	839 742,51	6,44
TOTAL LUXEMBOURG			839 742,51	6,44
TOTAL Autres organismes non européens				
			8 477 270,47	64,96
TOTAL Organismes de placement collectif				
			12 727 082,05	97,53
Créances				
			3 114 966,16	23,87
Dettes				
			-3 093 311,91	-23,70
Comptes financiers				
			300 496,85	2,30
Actif net				
			13 049 233,15	100,00
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES I EUR				
	EUR	32,853	1 247,27	
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES M EUR				
	EUR	519,299	1 754,49	
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES C EUR				
	EUR	5 233,899	1 457,36	
Parts CANDRIAM MM MULTI STRATEGIES F EUR				
	EUR	8 138,739	549,15	